Le Numéro : 20 centimes

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE
La plus forte vente de la région

# L'Egalité

LUNDI 2 NOVEMBRE 1952

BUREAUX : ROUBAIX, Tél. 0.51, 20, Grande-Place, 20 — TOURCOING, Tél. 0.46, 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Directeur : Eug. GUILLAUME

## MON PLAN !

La France ressemble à un immense couvent de Trappistes où les frères ne s'abordent qu'avec un air funèbre et prononçant la formule rituelle : « Frère ! il faut payer ! »

Il y a quelques mois encore les gens jetaient un coup d'œil distrait sur le rez-de-chaussée de l'avant dernière page de leur journal et disaient d'un petit air détaché : « Tiens, la livre a encore un petit peu monté », puis se replongeaient dans la lecture d'un palpitant match de football ou d'un reportage de « beau crime » avec horribles détails.

Tout d'un coup, ces mêmes gens qui se f...taient royalement des questions financières, se sont aperçus que le café de la France fichait le camp et que la banqueroute verdâtre nous guettait au premier tournant.

Et depuis, il n'est personne qui n'ait son petit système pour « assainir » les finances, redresser le franc, combattre la vie chère et assurer la prospérité économique.

Seulement tous les systèmes, quand on les examine d'un peu près, se ramènent à un seul : payer.

L'heure des sacrifices a sonné, clame l'un. Du courage fiscal, citoyens, braille l'autre. Il faut prendre l'argent où il se trouve, vocifère le troisième. En fin de compte, tous sont d'accord pour affirmer qu'il faut mettre la main à la poche.

Tout ça, c'est très bien, mais je dois avouer que je ne suis pas du tout convaincu de la nécessité qu'on nous présente comme inéluctable de retourner notre porte-monnaie sur le guichet du percepteur et, à mon avis, les prélèvements sur le capital que d'aucun prônent comme la panacée universelle et le fin du fin de la politique financière, constituent une solution vraiment par trop enfantine.

Réfléchissons un peu à la position de la question — comme on dit à la Chambre — et voyons un peu d'où viennent nos embarras financiers. Ça n'est pas difficile à trouver : c'est parce que nous avons des dettes dont le remboursement et le paiement des intérêts nous réduisent à un état de gêne voisin de la mouise.

Allons plus loin. De quelle nature sont nos dettes ? Elles sont de deux sortes, celles que nous devons aux autres et celles que nous nous devons à nous mêmes : une dette intérieure et une dette extérieure.

Or, il y a un pays qui s'est trouvé avant nous exactement dans la même situation et qui en est sorti tout autrement qu'en adoptant la formule : Frère il faut payer. L'Allemagne en effet a pris le parti contraire et a donné comme mot d'ordre : « Nicht bezahlen ! »

L'Allemagne avait une dette extérieure. Elle devait à la France, à l'Amérique, à l'Angleterre, à la Belgique, au Bon Dieu et au Diable, qui plus est, elle avait pris solennellement, par traité, l'engagement de payer. Elle a tout juste ouvroyé à ses créanciers peau de balle et balai de crins. Plus fort que ça : elle s'est fait prêter de l'argent par eux, pour faire semblant de les payer et le plan Dawes est certainement un des plus subtils escamotage qu'aient jamais imaginé les prestidigitateurs des bords de la Sprée. Attendez seulement un an et vous verrez ce qu'il en restera.

L'Allemagne avait une dette intérieure assez Kolossale. Qu'à cela ne tienne. L'obligation de rembourser des marks aux gens qui vous ont prêté des marks n'a d'effet que tant que le mark représente quelque chose. Très bien.

Une ! Deux ! Passez muscade ! Evanoui, Evaporé, volatilisé, le mark. Multipliez maintenant le néant par autant de chiffres que vous voudrez, ça sera toujours le néant. Mille fois zéro ça fait encore zéro. Quand on applique ce petit calcul là à la reconnaissance d'une dette on n'a plus besoin de s'inquiéter de son remboursement et du paiement des arrérages.

Le plus joli c'est que non seulement l'Etat allemand, mais tous les débiteurs, sociétés industrielles, emprunteurs hypothécaires, etc..., ont liquidé du même coup tout leur passif et sont repartis, d'un pied léger à la conquête du monde en chantant « Deutschland uber alles ! ».

Mais alors, allez-vous me dire, est-ce que vous conseillerez à la France d'en faire autant. Ça serait du joli.

Loin de moi cette pensée. Nous sommes une nation beaucoup trop chevaleresque, trop honnête, trop digne, trop loyale pour faire un coup pareil. Nous sommes les vainqueurs du Droit, nous, de la Civilisation etc..., etc... et nous aimerions mieux crever la bouche ouverte et les doigts de pieds dans l'eau phénique que de nous livrer à une escroquerie comme celle qui a permis aux Boches de refiler aux anglo-américains quelques milliards de marks auprès desquels la monnaie de singe ferait figure d'or en barres.

Mais rien ne nous empêche de nous inspirer de la méthode dans ce qu'elle a de bon et de sortir un secret qui serait conçu à peu près dans ce sens.

Article Premier. — Personne ne doit plus rien à personne.

Art. 2. — Tout le monde est chargé de l'application du présent décret.

Et en somme, pour appliquer ce décret il ne serait même pas besoin de monter une machine à refouler les dettes. Une éponge suffirait.

N'est-ce pas infiniment plus simple que de se casser la tête à chercher les modalités du prélèvement sur le capital et de créer une armée de fonctionnaires pour le percevoir.

Il n'y aura tout au plus que les créanciers qui pourraient y trouver quelque inconvénient, mais au fond, croyez-vous qu'ils soient si intéressants que cela. Et puis, dans trente ans, ils seront tous morts. Et qu'est-ce que c'est que trente ans, dans l'Eternité !

E. VERMEERSCH.

## DES HOMMES, ENCORE DES HOMMES, POUR LA SYRIE

Paris, 1er. — On annonce qu'outre les deux régiments de cavalerie dont on a déjà annoncé le départ, huit nouveaux bataillons, dont trois prélevés au Maroc, sont sur le point d'être envoyés en Syrie.

Les effectifs du Levant vont donc être portés à une trentaine de bataillons d'infanterie et à près de cinq régiments de cavalerie.

## LE RETOUR DU GÉNÉRAL SARRAIL

Le général Sarrail, haut-commissaire de la République en Syrie s'embarquera à Beyrouth, le 8 novembre sur « Le Sphynx », pour rentrer en France.

## UN OUVRIER privilégié de la fortune

### *Une visite au cantonnier armentièrois gagnant des cent mille francs du Crédit National*

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

« Le premier million est le plus dur à gagner » dit le proverbe.

Le vieil adage vient de trouver son illustration à Armentières, où comme le « Réveil » l'annonçait hier, un industriel déjà fortuné, dont on tait jalousement le nom, vient de gagner un lot de 500.000 francs.

LA FAMILLE LEROY-HAZEBROUCK

La Fortune, cependant, n'est pas toujours aveugle. Elle favorise parfois les humbles. A Armentières encore, on vient d'en avoir la preuve, où comme l'a annoncé également le « Réveil » un modeste ouvrier cantonnier, M. Henri Leroy, vient d'avoir la chance de se voir attribuer un lot de 100.000 francs du Crédit National. Cent mille francs par les temps qui courent, ne représentent certes pas la grosse fortune. Peut-on s'imaginer cependant, le bien être et la joie qu'une telle somme *inattendue peut apporter au foyer d'un travailleur* ! Nous avons donc voulu voir l'heureux gagnant, le féliciter, lui demander ce qu'il pensait de sa chance, en un mot recueillir ses impressions.

C'est une famille en joie, que nous avons trouvée, une famille heureuse de se voir dans l'aisance après avoir connu toutes les difficultés de la vie.

### Une fortune qu'on faillit perdre

C'est dans la coquette maison qu'il habite au Bizet, hameau d'Armentières, à deux pas de la frontière belge, que nous trouvons, entouré de sa famille, M. Henri Leroy, l'heureux gagnant des 100.000 francs du Crédit National.

Hier, lorsqu'il apprit la bonne nouvelle, il était avec sa pioche, sur la route du Calvaire. Aujourd'hui encore, il porte son costume de travail, un gilet de velours à grosses côtes, et un large pantalon du même tissu.

LIRE LA SUITE EN QUATRIÈME PAGE

## Les Socialistes et le Ministère

### *Quelle sera l'attitude du parti à l'égard du deuxième ministère Painlevé ?*

Telle est la question que se posait hier matin toute la presse. Au cours de l'entrevue qu'eurent samedi les membres du Comité politique, le Président du Conseil n'a pu apporter que des informations assez imprécises sur ce que sera la déclaration ministérielle. Sans doute M. Painlevé a-t-il déclaré qu'il recherchait une formule permettant d'atteindre la fortune acquise, qu'il entendait employer les mesures capables de réaliser la paix au Maroc et d'apporter certaines modifications au mandat de la France en Syrie. Mais ces déclarations parurent, pensons-nous, trop vagues aux délégués et une nouvelle entrevue doit avoir lieu aujourd'hui lundi. Il ne semble pas cependant que M. Painlevé puisse apporter des engagements tels que le Parti Socialiste puisse s'en déclarer satisfait. Quel sera donc dans ces conditions le vote des élus socialistes sur la déclaration ministérielle. M. Painlevé a fait connaître qu'il se proposait de déposer d'ici quelques jours divers projets sur les problèmes qui préoccupent le plus l'opinion publique et notamment sur la question financière. Certains sans nourrir d'ailleurs croyons-nous de grandes illusions sur l'énergie dont pourra faire montre le Cabinet dans la lutte contre les grandes banques, certains, disons-nous, pensent qu'il convient d'attendre cette date toute proche pour connaître le véritable programme d'action du nouveau ministère. Ils estiment qu'il serait maladroit de faire le jeu de la réaction qui ne pardonne pas à M. Painlevé de s'être séparé de certains et de le renverser à la première rencontre. **C'est sur les projets eux-mêmes que le Parti Socialiste entend livrer bataille et l'on peut être assuré que le combat qui sera rude, sera mené jusqu'au bout. Il se pourrait dès lors que le Groupe Socialiste fut amené à voter mardi pour le ministère Painlevé, mais le geste n'impliquerait pas la confiance ; il n'apporterait en ce cas au nouveau Cabinet que le crédit nécessaire pour lui laisser l'occasion de faire connaître sa pensée sur les problèmes de l'heure.**

Ces quelques explications étaient peut être nécessaires pour éviter toute interprétation erronée. Le Parti Socialiste entend permettre au ministère Painlevé de vivre assez, pour qu'il lui soit possible d'indiquer la politique qui l'anime et qui l'inspire, **mais il prétend garder vis-à-vis de lui sa pleine indépendance et combattre des projets qui ne s'inspireraient pas d'une pensée nettement démocratique, à défaut des propositions socialistes.** Le Groupe Socialiste se réunira aujourd'hui après-midi et il se pourrait que la question fut portée devant le Conseil national.

LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE

## Vers les États-Unis d'Europe

## :: par la paix économique ::

### L'opinion de M. LOUCHEUR, délégué de la France à la Société des Nations

*La Paix ! Comme ce cri semble jaillir puissamment des pauvres cimetières du front, en ce Jour des Morts !*

*Pour la réaliser, malgré les passions et les intérêts contradictoires des hommes, il faut plus qu'une entente politique et diplomatique, il est nécessaire d'harmoniser les forces économiques du monde.*

*Nous avons demandé à M. Loucheur, délégué de la France à la Société des Nations qui a proposé et fait si heureusement accepter à Genève la réunion d'une Conférence économique internationale (souvent réclamée par Jouhaux et la C. G. T.) comment il entrevoit les possibilités de réaliser l'union pacifique des peuples.*

*M. Loucheur a bien voulu nous faire la déclaration suivante :*

Le grand évènement diplomatique de Locarno a produit, non seulement en France, mais dans le Monde entier, une profonde et durable impression.

La résistance des nationalistes allemands n'est pas, pensons-nous, de nature à inquiéter, — on devait s'y attendre.

Nous sommes certains que le Peuple allemand consulté, soit par un plébiscite, soit au moyen d'élections générales, ratifiera l'acte de courage accompli par MM. Luther et Streseman.

**Les deux grands noms de Briand et de Chamberlain sont définitivement associés dans le cœur de tous les amis de la Paix, mais ce serait une grande injustice que de ne pas reconnaître l'effort continu qu'il a fallu accomplir pendant plusieurs années pour arriver à un tel résultat.**

**Parmi ces efforts, il faut mettre au premier plan le protocole de Genève, dont la délibération a été ouverte par l'important discours prononcé, en septembre 1924 par M. Herriot, alors Président du Conseil des ministres français.**

Nous nous rappellerons pendant toute notre vie, Paul Boncour et moi, combien fut rude notre tâche pendant plus de vingt séances des Commissions de la Ligue, lui à la troisième commission, et moi à la première et combien il fut difficile d'arriver à mettre debout le texte du Protocole, à cause de la complexité juridique et politique du problème.

La Grande-Bretagne a bien senti que si, pour des raisons de politique intérieure, ou peut-être de fidélité à une vieille tradition insulaire, il lui était impossible de donner son assentiment définitif et immédiat au Protocole général de Paix, il n'en fallait pas moins reprendre sans délai, avec la France, les négociations de Cannes où, aux côtés de M. Briand, j'avais eu l'honneur d'assister aux premières discussions d'une nouvelle charte de paix.

Locarno est la conclusion logique du travail ainsi fait, à Cannes d'abord, à Genève ensuite, — mais, ainsi que nous l'avons dit à Genève, ces accords, purement politiques, ne suffisent pas — ils ne sont que la première étape dans la marche vers un apaisement définitif des conflits.

C'est la racine même du mal qu'il faut extirper. Il faut ramener dans le Monde, et surtout dans l'Europe, **LA PAIX ÉCONOMIQUE.**

Dès 1919, nous nous étions efforcés de rechercher ce rapprochement avec l'Allemagne, en conviant nos amis britanniques et belges à joindre leurs efforts aux nôtres. Ils firent résistance, ne comprenant pas qu'ils seraient les premiers à souffrir de la permanence du chaos économique engendré par la guerre.

Il ne faut pas chercher d'autre raison aux crises de chômage de la Grande-Bretagne et à certaines difficultés récentes de la Belgique, que leur erreur d'alors.

Pendant que, au Gouvernement ou au Parlement, nous nous efforcions chaque jour d'essayer de faire pénétrer ces idées M. Jouhaux, dans les diverses manifestations internationales, au Bureau du Travail à Genève, ou dans les discussions à la Société des Nations, n'a pas manqué de soulever plusieurs fois cette même question.

Aussi, est-ce en complète communion d'idées avec tous les membres de la délégation française que j'ai pu, en septembre 1925, proposer, au nom de notre pays, la réunion d'une conférence économique internationale que, pour ma part, je considère comme le premier pas vers la réalisation des Etats-Unis d'Europe.

Certes, au point de vue politique, de grandes difficultés nous apparaissent. Au point de vue économique, la tâche nous paraît plus facile, et, dans tous les cas, c'est indiscutablement celle qui doit être entreprise la première.

J'entends bien les objections que l'on peut faire contre une pareille idée ; elles sont du même ordre que celles qui ont accueilli la Société des Nations au moment de sa création. Mais, que les sceptiques viennent maintenant à Genève ! S'ils avaient assisté hier encore, à Paris, aux réunions si impressionnantes où, face à face, la Bulgarie et la Grèce, déjà presque en guerre, ont accepté de déposer les armes et de s'en remettre à l'arbitrage du Conseil de la Société des Nations...

*J'ai conseillé à quelques-uns de ceux qui ironisent dans les journaux, ou dans les salons d'aller voir ce spectacle :* ils en sont revenus transformés, émus et convaincus de l'énorme puissance morale que représente cette réunion des Peuples où la guerre est enfin traitée comme un crime international.

Quarante-huit heures après que les premiers coups de fusils avaient été échangés entre grecs et bulgares, tous les membres du Conseil de la Ligue, représentant les pays d'Europe ou d'Amérique latine, du Brésil à la Suède, de l'Uruguay à la Tchéco-Slovaquie, se trouvaient aux côtés de l'Espagne, de l'Angleterre, de l'Italie et de la France, pour faire comparaître les Nations qui se laissaient aller à troubler à nouveau la paix du monde.

Magnifique exemple de ce que peut faire la volonté bien arrêtée d'empêcher la guerre, et grand espoir de réaliser, par des voies semblables, l'harmonie économique des Nations du vieux continent.

Je ne me fais pas d'illusion : La tâche sera longue et dure, mais ce n'est pas une raison pour ne pas l'entreprendre.

La France, en tous cas, continuera son œuvre de paix avec ténacité et confiance.

L. LOUCHEUR.
*Député du Nord*

EN QUATRIÈME PAGE. — Nos Patrons-Primes : Les robes de nos fillettes. — La Journée Sportive.

## LA TOUSSAINT, FÊTE DES MORTS

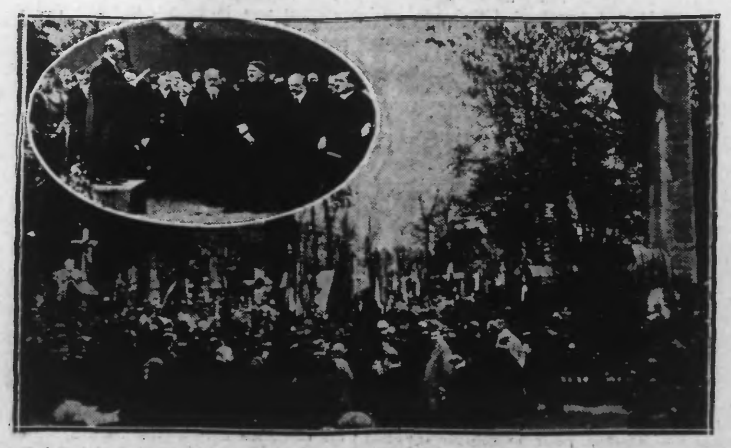

**Les Sociétés assemblées devant le Monument du Souvenir Français au cimetière du Sud à Lille. — En médaillon : MASSON, adjoint au Maire, prononçant son discours devant le monument aux soldats morts pour la France.**

(Lire en 2me page le compte rendu des cérémonies dans la région)

## Le roman d'un artiste, dégoûté de la fortune, dégoûté de tout...

### Comment MAX LINDER entraîna dans la mort sa jolie compagne

*Les dépêches brèves que nous avons reproduites hier en Dernière Heure, ont relaté la fin tragique de ce couple — né pourtant pour être heureux — dans un hôtel de l'avenue Kléber, à Paris, à deux pas de l'Arc de Triomphe.*

*Max Linder et son épouse mis dans la mort après une carrière du mari — Max Linder possédait une grosse fortune, un*

MAX LINDER

*million et demi de contrats en portefeuille et il venait de gagner un million en 45 jours — que l'on peut appeler magnifique.*

*Dégoûté de l'amour, de la fortune et — ce qui peut-être était pour lui au-dessus de tout — des applaudissements des foules, le grand artiste s'est tué après avoir fait subir le même sort à sa jeune compagne.*

*Voici d'ailleurs comment le drame effroyable se produisit :*

### *Enlèvement, joli mariage... l'enfant*

Max Linder, de son vrai nom Max Leuvielle, était originaire du Sud-Ouest.

Il venait de terminer de sérieuses études au Lycée de Bordeaux lorsqu'il fut attiré par le cinématographe, alors à ses débuts. Il fut le premier à inventer et à jouer pour l'écran des comédies gaies et charmantes qui consacrèrent vite sa célébrité.

Alors qu'il se reposait à Chamonix, il y a trois ans, il fit, on s'en souvient, la connaissance d'une charmante jeune fille, Mlle Peters. Elle avait dix-huit ans, lui trente-huit et le roman d'amour se termina par un enlèvement et un mariage qui fut célébré en l'église Saint-Honoré d'Eylau, à Passy.

De cette union naquit une fillette, aujourd'hui âgée de dix-huit mois

### *Malade... du bonheur...*

Max Linder, maître d'une grosse fortune, arrivé au summum de la célébrité, donnant depuis un certain temps des signes de neurasthénie qui n'étaient pas sans inquiéter ses amis.

Un ami lui avait offert avant-hier de l'emmener dans sa propriété à la campagne. Le départ devait avoir lieu hier matin à onze heures.

### *...il aimait la souffrance...*

Ce drame néanmoins ne surprendra pas ceux qui connaissaient Max Linder ; il n'était pas avare de confidences. Au repos ou en plein travail, *il aimait se raconter. Et alors ceux qui* étaient admis dans cette intimité morale se sentaient vite pris d'une sorte de malaise à l'écouter développant avec une complaisance morbide et passionnée les subtilités d'un esprit douloureux presque friand de la souffrance. On s'effarait de ce qu'était l'autre, le Max Linder du public et de l'écran.

Tous les bonheurs humains eussent pu faire assaut pour le conquérir à la vie : il était capable de les balayer tous pour ne pas renoncer à la souffrance qu'il se fabriquait. Plusieurs symptômes de crises imminentes nous avaient alarmés. Le 13 courant, Max avait donné sa démission de président des auteurs de cinéma.

Sa femme séjournait en Suisse depuis le mois d'août. Il était allé la chercher tout récemment et depuis menait avec elle une singulière vie d'hôtel. Il avait quitté son appartement du Champ de Mars et s'était fait bâtir un petit hôtel à Neuilly. Nous laissons les plans d'ameublement. Tout est conçu, exécuté selon son goût.

### *Dégoûté...*

Vient le moment d'emménager. Une lubie, et Max ordonne qu'on refuse tout. En attendant, il laisse errer sa mélancolie d'un palace à l'autre, envahi de dégoût, rejetant toute idée nouvelle, oubliant presque son art.

LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE VALENCIENNES

Par jugement contradictoire du Tribunal correctionnel de Valenciennes, en date du 14 octobre 1925, la nommée **HARDY Eva-Auxilia-Eugénie, femme HUYNE, âgée de 31 ans, cultivatrice à Saint-Amand, Faubourg d'Orchies, n. 18, y demeurant, a été condamnée en un mois d'emprisonnement avec sursis et mille francs d'amende, trente décimes en sus et aux dépens,** pour falsification de lait destiné à la vente, par addition d'environ trente pour cent d'eau (Délit commis le 22 juin 1925).

Le Tribunal a en outre ordonné que le présent jugement serait par extrait, en première page, inséré dans le journal le **Réveil du Nord,** sans que le coût de cette insertion puisse dépasser huit cents francs, et affiché en un exemplaire, pendant sept jours, placé à la porte extérieure du domicile de la condamnée, sans que le coût de cette affiche puisse excéder deux cents francs. Le tout aux frais de la condamnée.

Par application des articles 1, 3, 7, de la loi du 1er août 1905, 1er de la loi du 26 mars 1891, 52 du Code pénal et 194 du Code d'instruction criminelle.

Pour extrait conforme délivré à la Requête du ministère public par : Le Commis-Greffier, **J. KOKEL.**

Vu : Le Procureur de la République, **ROUSSEAU.**

## La macabre découverte du cadavre putréfié d'un noyé à Wavrin

### On ne pourra sans doute jamais savoir s'il y eut crime ou suicide

Dans notre édition de Lille d'hier, nous avons relaté que le cadavre d'un inconnu avait été découvert à Wavrin, à 15 kilomètres de Lille, dans un ruisseau, au lieu dit le « Bois de la Herse ».

Voici à ce sujet, les renseignements recueillis au cours de notre enquête.

### " Le Bois de la Herse "

Ce bois est situé sur le territoire de Wavrin, à 200 mètres environ de l'écluse de Don et à 700 mètres de l'agglomération de Wavrin, sur le chemin d'intérêt commun qui relie Wavrin à Don.

Pour aider à l'écoulement des eaux, le propriétaire y a fait creuser plusieurs rigoles de deux mètres de large. C'est dans l'une de celles-ci que le cadavre a été découvert dans les circonstances suivantes :

### " Tiens, un canard "

Le 28 octobre, un ami de M. Sanders était venu chasser dans le marais du bois de la Herse. Le Lendemain le garde-chasse Coudoux, rabattant le gibier qui avait pu être abattu la veille, aperçut émergeant de l'une des rigoles, une surface blanche qu'il prit pour un canard.

S'étant approché et ayant touché l'objet avec sa canne, il constata avec surprise que ce qu'il avait pris pour une pièce de gibier, n'était autre que l'omoplate d'un être humain.

### Macabre constatation

Le garde Coudoux informa aussitôt la Mairie de Wavrin, qui prévint la gendarmerie d'Haubourdin de la macabre découverte qui venait d'être faite.

Le chef de brigade Donain et le gendarme Lacroix se rendirent aussitôt sur les lieux. Ils firent retirer le corps qui se trouvait sur le ventre immergé dans soixante-dix centimètres d'eau de profondeur et qui était en complet état de putréfaction.

Ce fut morceau par morceau que l'on extraya le cadavre. Ce n'était plus qu'un amas d'os et de lambeaux de chairs pourris à moitié dévorés par les rats que l'on déposa sur la rive.

M. le docteur Cappelle, qui fit les constatations déclara que le corps avait séjourné dans l'eau pendant au moins deux ans.

On put établir qu'il s'agissait d'un homme, grâce aux morceaux de vêtements qui subsistaient encore.

### Quel est ce cadavre ?

La gendarmerie s'occupa immédiatement de chercher à identifier ce cadavre. Tout ce qui pouvait être un indice pour établir son identité a été relevé.

L'individu devait mesurer 1 m. 60 à 1 m. 65 et devait être vêtu d'un complet en cheviotte noir. Il portait une cravate violette, une chemise à grosses rayures bleues et blanches. Il était chaussé de bottines légères avec talonnettes et semelles en caoutchouc.

Dans ses poches on retrouva un flacon d'aspirine, une petite glace rectangulaire, un petit peigne en celluloïd et une somme de 5 fr. 30.

On ne retrouva aucun papier.

### Crime ou suicide ?

Dès que la nouvelle de la découverte du cadavre fut connue les bruits les plus divers circulèrent. *On parlait même de crime.* La police verra ce qu'il y a d'exact dans cette supposition. La version de l'accident serait plausible également. Reste l'hypothèse du suicide.

Le flacon retrouvé dans l'une des poches du défunt permet de supposer qu'on se trouve en présence d'un individu qui était malade et que pour mettre un terme à ses souffrances il se sera noyé à cet endroit solitaire. Il semble cependant étrange qu'un désespéré aille se noyer dans soixante-dix centimètres d'eau alors qu'il a le canal trois-cents mètres plus loin.

Ce qui semble certain c'est qu'on ne pourra éclaircir l'affaire et découvrir la clef de l'énigme. Même s'il y a eu crime il est matériellement impossible de l'établir.

### Est-ce le disparu de Fromelles ?

A Wavrin et dans les communes environnantes on ne signale guère de personnes disparues depuis deux ans.

Cependant un habitant de Le Maisnil déclara à la gendarmerie qu'il y a environ deux ans, un homme de Fromelles, connu sous le nom de « Boulotte » était disparu et qu'on n'avait jamais su ce qu'il était devenu.

Son signalement correspondrait à peu près avec celui de l'individu du « Bois de la Herse ».

L'enquête se poursuit pour établir quelle concordance il existe entre le disparu de Fromelles et le cadavre découvert à Wavrin.

Le rapport des constatations a été adressé au Parquet de Lille.

Le corps de cet inconnu a été inhumé hier matin au cimetière de la commune.

## Les Retraites des Mineurs

### D'importantes résolutions ont été adoptées au Conseil de la Fédération du Sous-Sol

Le Conseil National de la Fédération des Travailleurs du Sous-Sol a poursuivi ses travaux durant toute la journée d'hier; après une discussion à laquelle ont pris part les délégués des douze régions minières les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

**Le Conseil National, en ce qui concerne les retraites demande que soient réalisées : 1° Augmentation des pensions des mineurs, à un taux correspondant aux besoins des moyens d'existence des vieux retraités mineurs ; 2° Qu'il soit tenu compte de la durée du service militaire obligatoire des ayants droit, pour le calcul des années de travail à la mine ; les délégués demandent en outre : le retour au principe primitif de la loi du 25 février 1914, en ce qui concerne le taux de la pension, à un chiffre correspondant au demi-salaire moyen des ouvriers de l'intérieur ; la limite d'âge pour l'entrée en jouissance de la pension à 50 ans ; la durée du service minier ramené à 25 ans ; la retraite proportionnelle servie à partir de 10 années de services à la mine et enfin que le taux de l'allocation au décès soit porté à un chiffre correspondant aux augmentations successives qui ont amélioré les pensions des mineurs.**

### *Les autres revendications*

A propos des revendications essentielles du personnel minier, les délégués rappellent à l'attention des pouvoirs publics les réformes dont les mineurs attendent la réalisation et qui sont : **1° Institution des Commissions mixtes locales ou régionales ; 2° Extension des pouvoirs des délégués mineurs et institution de délégués à la surface ; enfin les avances.**

Le Conseil National a chargé le Bureau fédéral d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour faire aboutir ces réformes.